

La Petite Tunisie

JOURNAL RÉPUBLICAIN INTRANSIGEANT

ABONNEMENTS

	UN AN	SIX MOIS
Tunisie, Constantine et Tripolitaine.	10 fr.	6 fr.
France et Algérie.	12 »	7 »
Etranger.	15 »	8 »

PAYABLES D'AVANCE

Rédacteur en Chef : **Em. LACROIX**

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration doit être adressé au bureau du journal

TUNIS. — 10, Rue Annibal — TUNIS

INSERTIONS

Publicité de la première page, 5 fr. la ligne. — En Echos 2 fr. la lig. — Chronique locale, 1,50 la lig. — Faits divers, 1 fr. la lig. — Réclames en troisième page, 0,80 la lig. — Annonces diverses en 4^e page, 0,40 la lig.

PAYABLES D'AVANCE

Insulte à la France — Outrage à l'Armée

Tunis, le 16 Février 1899

Francophobes!

Ce sont des Arabes qu'il s'agit.

Il y a des gens qui protègent partout le musulman en toutes occasions, en tous lieux, quoi qu'il ait fait. On les nomme arabophiles parce qu'ils sont déterminés à blanchir les indigènes de tous les méfaits dont on les charge, fussent-ils même prouvés.

D'autres personnes voient partout dans l'Arabe un ennemi, un pillard, un être dissimulé, retors et pervers incapable d'aucun bon sentiment vis-à-vis des Européens, ce sont des arabophobes.

Les uns et les autres sont dans l'exagération.

Il y a un juste milieu qu'il faut adopter où il est nécessaire de se maintenir sous peine de fausser la balance de la justice.

Mais, cependant, il est évident que les premiers sont des rêveurs, des utopistes, des humanitaires peut-être, mais des hommes dangereux en ce sens qu'ils pensent qu'on refait une race avec des discours, qu'on modifie une religion avec des renseignements émanant d'un principe contraire, qu'on atténue le fanatisme d'une nation en se prosternant devant ses sujets.

Les seconds sont plus près de la vérité dont les siècles passés témoignent.

Les arabophobes n'existent pas à vrai dire.

Ils sont légion ceux qui considèrent que l'Arabe n'est pas assimilable à nos usages, à nos mœurs, qu'il ne reniera ni sa religion ni son passé, ni ses habitudes ni ses croyances, qu'il s'enfermera et se maintiendra dans ses pratiques absurdes et son fatalisme irraisonné, qu'il ne fera pas alliance avec le roumi, objet de ses rancunes, de ses convoitises et de sa haine.

Mais ces arabophobes ne mangent pas l'Arabe. Ils ne veulent ni le dépouiller ni le molester. Ils entendent le respecter, comme eux-mêmes demandent à être respectés.

De ces arabophobes — puisque c'est le mot consacré — nous sommes car l'être humain quel qu'il soit a droit à toutes les sollicitudes et doit compter, surtout lorsqu'il est vaincu, sur des lois justes et généreuses.

En est-il ainsi en Tunisie?

Il est fâcheux de constater que non.

Un parti s'est créé parmi le peuple protégé qui prêche la guerre aux idées françaises, aux féconds principes, à la science, aux novateurs, aux innovateurs, aux assimilateurs.

Ce parti — toute la race arabe — est devenu francophobe.

C'est triste à dire; mais le protecteur, le Français, est devenu l'ennemi.

On aspire dans les gourbis, dans les douars, partout, à la mosquée comme au marché, à méconnaître ses lois et sa puissance.

Par une bizarrerie inexplicable, en effet, le gouvernement qui devrait être exclusivement français est tout à fait tunisien.

Le Bey, souverain, légifère par décret quand bon lui semble, et ces décrets ont beau être contraire aux intérêts des Européens, blesser le sentiment national, porter atteinte à nos principes; ils sont approuvés, sanctionnés, homologués par le Résident, au nom de la France.

Cette situation, sans seconde, a démontré aux Arabes qu'ils pouvaient tout oser et ils usent de la permission qui leur est donnée.

Après des injures, des grossièretés, des menaces à des officiers, sont venus les vols, les tentatives contre les personnes et les assassinats.

On continue, par de coupables faiblesses, à entretenir dans l'âme musulmane le ferment de haine qui y est déposé.

Et voilà pourquoi, grâce à des Français, à des fonctionnaires maladroits, inconscients ou coupables, l'Arabe est devenu francophobe et nous le prouve tous les jours en pillant nos fermes et tuant nos colons confiants et désarmés, en face de nos tribunaux impuissants et de notre organisation défectueuse.

Quand donc la presse de France, la vraie, celle qui lutte pour la vérité et la justice, se joindra-t-elle à nous pour demander qu'on nous protège et qu'on nous respecte?

Quand donc serons-nous considérés non comme des vaisseaux du Bey, mais comme des Français sages et vaillants?

Ce jour-là, il viendra sans doute, l'Arabe rentrera dans le calme, l'immigration ralentie par des décrets attentatoires à la dignité humaine, reprendra son essor, l'industrie naîtra dans ce pays qui pourra redevenir prospère.

Un entrefilet paru dans le dernier numéro d'un journal local nous donne l'occasion de certifier l'indifférence que montrent certaines brigades de gendarmerie dans la protection qu'elles doivent contre les malfaiteurs.

Entre cent, voici un exemple tout chaud de quelques jours :

M. X... possède à Gromballia des oliviers et déjà, plusieurs fois, il a été volé, malgré de nombreux gardiens.

L'autre semaine, des Arabes ont été surpris emportant des sacs d'olives. Les Marocains, qui essayèrent de les arrêter, inférieurs en nombre et n'ayant pas voulu user de leurs armes, furent blessés et obligés de s'enfuir pour ne pas être massacrés.

M. X..., suivi de ses gardiens, crut bien faire de s'adresser à la gendarmerie.

Le croirait-on, on ne daigna même pas lui ouvrir la porte, et ce n'est qu'après beaucoup d'insistance qu'on finit par lui répondre :

— Il n'y a rien à faire en ce moment; envoyez-nous une plainte par écrit!

Ainsi, non seulement on a refusé de recueillir les indications que pouvaient donner les gardiens, mais même de constater leurs blessures!

Alors M. X... a pensé qu'il n'y avait pas seulement de juges à Berlin, et il est allé trouver le juge de paix de Gromballia qui, immédiatement, envoya une note à la gendarmerie l'informant de l'agression de veille.

Croit-on encore que les gendarmes se sont dérangés un instant? M. X... les attendrait depuis dix jours!

La personne qui nous a raconté le fait est absolument digne de foi.

CRIMINELLE PROPAGANDE

On sait que les débuts du proconsulat de notre ineffable Millet ne furent pas précisément des plus folâtres pour lui.

Par sa façon hautaine autant que réprimable de faire, son air tranche-montagne et son désir, peut-être, de vouloir jouer au monarque lui attirèrent immédiatement toute la Colonie française et républicaine à dos qui fit entendre ses protestations indignées un peu partout, à Tunis comme en France et en Algérie.

Nous devons convenir humblement qu'ici, dans ce journal d'avant-garde, nous fûmes les plus violents, peut-être, parce que nous eûmes le plus à nous plaindre des procédés inqualifiables de l'administration Millet à notre égard et à celle de quelques uns de nos amis intimes.

Il n'est créature humaine, si haut placée soit-elle — les exemples foisonnent — qui ne finisse par avoir le trac.

M. Millet subit le sort commun et un beau jour il jugea que les choses pouvaient se gêner, surtout la presse française s'en étant mêlée et il craignait pour sa haute et grasse situation.

Il y avait, au quotidien, un rédacteur en chef qui avait pris une trop grande place dans la boîte et gênait le directeur de ce journal homme de grand talent et pourtant d'une modestie bien connue, comme on le sait, qui ne voulait plus être la cinquième roue de sa machine à noircir le papier.

Il suggéra au sieur Millet — en ce temps-là les deux compères étaient au mieux — l'idée d'avoir à Paris un homme à lui, qui, sous le couvert d'un emploi tunisien quelconque, lui serait d'une très grande utilité surtout auprès des confrères de la grande presse et il lui proposa tout naturellement son... rédacteur en chef.

La situation, quoique fort enviable offerte à celui-ci, ne valait pas celle de Tunis, et comme il n'y avait pas à choisir, force fut à l'ancien lieutenant des Dragons, devenu journaliste par goût, de se rendre à Paris, occuper l'emploi pour lequel il avait de si précieuses qualités.

C'est, qu'en effet, toutes les fois qu'un journal parisien commençait une campagne de presse contre M. Millet, son délégué ne la lui laissait pas achever. Il devait, pour cela, avoir à sa disposition les moyens d'arrêter la dislocation qui ne demandait, peut-être, pas mieux que de ne rien dire...

Mais un beau jour le délégué de

Millet à Paris sentant la fin prochaine de son patron, nous voulons dire le départ de celui-ci de la Tunisie, jugea qu'il devait faire quelque chose qui justifia l'emploi qu'il occupait et que le futur Résident général, nous voulons l'espérer, s'empressera de supprimer.

Il eut l'idée assez stupide de faire des conférences pour tâcher de créer un mouvement d'émigration de nos compatriotes vers la Tunisie.

L'idée eut été excellente autrefois sous les prédécesseurs de M. Millet alors que l'on jouissait, en Tunisie, de toutes les libertés possibles, qu'aucun impôt direct ou indirect, qu'aucune prestation n'existaient, mais aujourd'hui que viendrait faire le Français en Tunisie puisqu'il est soumis aux mêmes impôts et charges qu'en France, que demain, peut-être, le service militaire de trois ans lui sera appliqué, qu'il n'a aucune des libertés dont nos compatriotes jouissent dans la mère-patrie, qu'il est même obligé de casser des cailloux sur les routes beylicales!...

En Tunisie, le Français perd presque sa qualité de Français, en mettant le pied sur le sol tunisien il devient quasi un sujet beylical. Aussi nous ne craignons pas de proclamer hautement que la propagande faite en ce moment par le délégué Tridon est une campagne criminelle et nous adjurons M. Revoil de la faire cesser si c'est lui qui doit recueillir la succession du chef actuel du Protectorat dont le nom restera à jamais gravé dans les mémoires de tous, comme un nom pestiféré et maudit.

Em. LACROIX.

Echos & Nouvelles

Le différend qui était pendant devant le tribunal entre M. Blanchet et l'avocat Grebauval a été tranché au profit de ce dernier, c'est à dire que le prêteur, M. Blanchet, perd l'argent qu'il avait confié.

Cependant les appréciations du tribunal sont dures pour l'avocat Normand.

Nous en publierons les considérants dès qu'ils nous seront parvenus.

Il faut un peu de purification et d'épuration en Tunisie.

**

Il paraît que l'ex-femme légitime d'un artiste Parisien très connu, est venue à Tunis exercer l'amour libre. Recueillie dans un de ces nombreux hôtels ou s'exerce la prostitution clandestine notre miss — elle est américaine — a été vite connue et remarquée. Songez donc, elle n'a que 25 ans. Le bel âge! Mais soit à l'instigation du mari minotaurisé, soit par suite d'une mesure de police — que nous voudrions générale — la personne en question a été in-

vitée à évacuer le sol Tunisien, ce qu'elle a fait.

Comme un Sylve léger elle est partie proclamer l'amour libre dans d'autres régions.

Bon voyage !

Eugène Bonhoure, rédacteur en chef de la *Politique Coloniale*, dont nous avons reproduit un excellent article, dans notre numéro du 3 courant, nous prie de réparer notre oubli d'indiquer l'origine.

Nous le faisons d'autant plus volontiers que l'oubli n'est pas de notre faute et provient du typo qui a oublié de composer le nom du journal la *Politique Coloniale* à côté de la signature de M. Bonhoure.

La *Dépêche* nous a enfin fait connaître la source de son télégramme sur l'antisémite Millet.

M. Millet dans le *Petit Temps* s'attribue, modestement, le mérite d'avoir évité à la Tunisie le mouvement antisémite.

Nous croyons, nous, au contraire, que M. Millet, antijuif convaincu, a fait tout ce qu'il a pu pour allumer le feu qui couvait mais qui, heureusement, grâce à la sagesse de tous, n'a pas dégénéré en incendie.

Cela pourrait arriver avec le langage que tient le chef du Protectorat.

Nous avons rendu compte, en son temps, des divers procès vidés par plusieurs sentences du juge de Paix de Grombalia rendues en audience foraine, à Nabeul.

On se rappelle qu'un avocat — toujours lui, lui partout — avait émis l'honnête prétention de faire payer au fermier des mahsoulats les frais avancés par lui.

Ce petit moyen n'a pas été adopté et les arabes au nom desquels l'avocat disait agir ont été déboutés de leur demande et condamnés aux dépens.

On le fait sera curieux c'est lorsqu'on leur signifiera le jugement avec commandement d'en payer les frais car ils ignorent absolument ce qui s'est passé.

S'ils ne veulent pas payer ils n'auront qu'une ressource : celle d'assigner leur avocat en responsabilités pour abus de mandat.

Nous apprenons qu'un navire battant pavillon anglais est entré dans le port de Bizerte portant 2.400 tonnes de charbon pour la Compagnie du port de Bizerte.

Pourquoi cette préférence de la Compagnie vis à vis de nos adversaires innés qui sont nos ennemis de demain, de toujours ?

Il est extraordinaire qu'on soit obligé de signaler de pareils faits pour rappeler les capitalistes à la pudeur.

Et nous parions que c'est du charbon anglais qui a été apporté. Comme si nous en manquions en France !

A tout prendre, il vaut mieux payer plus cher chez soi, même un prix plus élevé que de porter son argent à des personnes qui ne dissimulent pas leurs mauvaises intentions à notre égard et qui ne rêvent que la destruction de nos ports, le bombardement de nos côtes et l'anéantissement de notre flotte.

Nous savons bien que l'argent n'a pas d'odeur ni de patrie mais nous ne pensions pas que ceux qui le détiennent afficheraient un pareil mépris de l'opinion publique.

Deprat, le vaillant adjudant de la mission Marchand, vient d'être nommé, en France, percepteur des Contributions, poste du reste auquel il avait droit comme tous les sous-officiers retraités, après 15 années de service.

Il y a perceptions et perceptions comme il y a fagots et fagots. Il y en a des petites et des grosses, d'importantes et de mesquines.

Nous ignorons celle qui a été donnée à l'héroïque sous-officier, mais nous souhaitons qu'il soit le titulaire d'un canton ou ses fonctions

soient largement rétribuées ou il puisse vivre d'abondance après avoir connu les privations.

Afin d'assurer l'unité d'action dans la défense de l'Algérie et de la Tunisie, au cas surtout où les communications avec la Métropole viendraient à être interrompues, un récent décret a donné au Général commandant le XIX^e corps à Alger, le commandement de toutes les forces de l'Afrique du Nord (Algérie et Tunisie).

Le général Larchey aura sous ses ordres près de 80.000 hommes.

RICHESSE TUNISIENNE

Le « Journal de Caen » se répand en manifestations enthousiastes en constatant que, malgré trois ans de sécheresse, la Tunisie a fait face à ses dépenses et augmenté ses recettes.

Savez-vous, excellent journal, comment on fait face aux dépenses ? ce n'est pas difficile, il n'y a qu'à créer de nouveaux impôts.

Le Gouvernement n'a pas d'argent. Il l'a gaspillé. Peu importe. On en trouvera dans les poches des contribuables.

La ville de Caen n'a qu'à essayer du moyen. Il est vrai qu'il n'est pas à la portée de tous, car nulle part ailleurs qu'en Tunisie on ne peut créer des impôts sans qu'ils soient, au préalable, votés par une représentation nationale ou coloniale.

Mais si elle avait à sa tête M. Millet comme administrateur, ce protestataire de la communication et du contrôle du budget tunisien trouverait bien le moyen de faire au profit de Caen la prospérité factice de Tunis. Laissez-le marcher, établir des charges nouvelles et votre budget sera augmenté, c'est-à-dire vos recettes, ce qui se traduira nécessairement par une diminution de votre argent de poche.

Niveler ainsi un budget est à la portée de l'homme le plus vulgaire. Il suffit qu'on le laisse faire et qu'on ne contrarie pas ses penchants dissipateurs.

Avec des augmentations successives de dépenses, la création de nouvelles fonctions, le maintien d'une sinécure comme celle de directeur de l'Ecole d'Agriculture occupée par un receveur d'enregistrement, il faut des augmentations budgétaires.

Ici on prend un décret. C'est tout.

Si c'est cette prospérité que nous envie le journal de Caen nous lui offrons d'en essayer, quant à nous, cette marche en avant qui pourrait être appelée la danse des écus, nous épuise et si la plume à signer de nouveaux décrets d'impôts n'est pas encore séchée, nous, nous sommes taris, secs, vidés, épuisés.

Notre confrère nous fait l'effet d'un homme qui, en écrivant comme il le fait, complimenterait un phtysique tuberculeux, au dernier degré, sur l'excellence de sa santé.

De pareils articles doivent être relevés car ils pourraient constituer des encouragements à venir dans un pays où n'existe pas même la liberté de la presse, où l'arbitraire règne à tous les degrés de la hiérarchie, où les Français sont soumis à la corvée et à toutes sortes de vexations.

Il faut qu'on le sache, qu'on se le dise et qu'on se tienne en garde.

Insulte à la France Outrage à l'Armée

Mardi, pendant le défilé des chars, celui des clowns s'est livré à une inconvenance inqualifiable.

Devant les tribunes, un individu dissimulé sur le char est apparu revêtu d'un uniforme d'officier français. Des comparaisons se sont précipitées sur lui et l'on fait fuir à coups de cravache.

L'incident n'a pas duré longtemps, car tout le personnel du char a été immédiatement arrêté.

C'est miracle qu'on n'ait pas compris dans la foule compacte ce qui se passait car, sans aucun doute, les auteurs de cette pitre insultante et outrageante pour la France et son armée, auraient été lynchés sur place, et c'eût été justice.

Les auteurs de ce scandale sont des juifs tunisiens. Ils ont là une singulière manière de calmer l'effervescence qui est dans certains esprits et qui est entretenue par leurs agissements coupables.

Si des esprits conciliants, pacifiques et modérateurs sont disposés à atténuer le flot des griefs qui leur sont reprochés, il sera bien difficile, si des crimes pareils se renouvellent, de trouver les défenseurs.

Nous avons vu avec plaisir que l'Ouzara a fait promptement et rapidement justice. Il y avait là, du reste, un flagrant délit conçu, préparé, prémédité qui ne laissait aucun doute sur la culpabilité de ceux qui ont organisé cette exhibition infamante et viennent d'être sévèrement punis.

La justice a été prompte et elle a frappé fort, voilà ce que nous souhaitons.

LES LOIS

pour favoriser la Colonisation

Les 27 novembre et 5 décembre 1870 la Légation de Tours rendant un décret par lequel elle ouvrait à l'Algérie un crédit provisoire de 1.200.000 francs « pour acheter, au cours convenable, sur les divers marchés de l'Algérie, des céréales destinées aux ensemenagements et aux approvisionnements, pour être mis à la disposition des cultivateurs, à titre d'avance et dans les conditions de remboursement à la prochaine récolte... »

Au moment où l'étranger foulait le sol de la patrie, les délégués du Gouvernement de la Défense Nationale, avait encore le temps de penser à l'Algérie.

Aujourd'hui, que les préoccupations de nos dirigeants ne sont pas

si angoissantes, on a bien pensé à acheter des semences pour les arabes et on a consacré à cela un million et demi de francs, dit-on.

Mais on ne sait pas ce que cet argent est devenu.

On ignore si les semences ont été achetées, à quel taux, si elles ont été distribuées et à qui.

Il est même indiscret de demander ou les acquisitions ont été faites ni quel intérêt a été stipulé pour l'emprunt.

Autre temps, autres mœurs. En 1870 c'était Gambetta qui pensait à la France et ne séparait pas l'Algérie de sa sollicitude puisqu'il stipulait que les achats de céréales auraient lieu en Algérie.

28 ans se sont écoulés et la Tunisie n'a pas eu un administrateur mais elle a obtenu un diplomate véritable autocrate, qui mène le Français à la baguette, au doigt pas à l'œil... mais à la ruine.

Impossible d'obtenir de l'autocrate tunisien une reddition de comptes.

M. Millet, qui a fait la campagne de 1870, aurait bien dû prendre exemple sur son chef de cette époque et stipuler que les achats de semences seraient faits en Tunisie, et en cas d'insuffisance en Algérie, en un mot que les Français auraient le bénéfice de l'opération.

Entre Gambetta et Millet quelle distance !

Les milliards dépensés pendant la guerre, l'invasion, la commune, ont été employés dans un but sacré mais la Cour des Comptes a contrôlé toutes les dépenses sans trouver aucune fuite, si elle fonctionnait en Tunisie on lui refuserait la communication des états de dépenses — ce que nous comprenons — car il y a des gratifications, des allocations, qui refusent tout contrôle.

Plaignons ces gens dissimulés, ces dissipateurs d'un bien qui n'est pas à eux, ce sont des gens sans moralité !

Sous le titre : « Feuilles mortes » le *Progrès du Centre* annonce la disparition du *Protectorat* et la création de l'*Afrique Française*, le journal quotidien tant désiré et si vivement attendu.

D'après le *Progrès du Centre*, il paraîtrait que deux autres hebdomadaires entreraient dans la combinaison.

Nous ne voyons pas bien quels peuvent être les hebdomadaires dont parle notre confrère soussien.

Peut-être est-il dans le secret des deux et pourrait-il nous renseigner.

Chronique locale et régionale

RESPONSABILITÉ D'HUISSIER

Le tribunal civil d'Alger (1^{ère} Chambre) a décidé que le fait pour un huissier d'avoir assigné une partie devant un tribunal incompétent pour connaître du litige engageait la responsabilité personnelle de cet officier ministériel.

Voici comment s'exprime le jugement :

« Attendu qu'en assignant les défendeurs devant un juge manifestement incompétent, l'huissier Beausse a, professionnellement, commis une faute lourde et occasionné de la sorte les frais d'une instance inutile ; qu'il est tenu de réparer le dommage causé par cette faute, et dès lors, de supporter personnellement les frais de ladite instance, etc. »

Voilà un jugement comme on n'en verra pas de longtemps à Tunis ou il est de principe que les officiers ministériels ne doivent pas être responsables quelque soient les actes qu'ils commettent.

LA DAME DU BALCON

De grands yeux noirs, larges comme ça. Une corpulence remarquable et une avant-scène des plus mame-lonnés tels sont ses caractéristiques.

Mais c'est égal, nous voudrions un peu plus de tenue.

On se plaint beaucoup dans le voisinage où les plaisirs sont trop affichés.

Il y a, aux alentours, des familles respectables qui sont scandalisées par un racolage non dissimulé et les allées et venues d'un certain nombre... d'abonnés.

Il y a des maisons spéciales ou le commerce de l'amour n'est pas défendu, pourquoi la police n'oblige-t-elle par ces prêtresses de Vénus à s'y transporter ?

AU COMITÉ D'HIVERNAGE

Le commerce se débat dans une crise lamentable dont on ne prévoit pas la fin.

Il aurait fallu attirer ici des touristes, des voyageurs, des hivernateurs.

Ceux qui sont venus les années passées ne reviendront plus.

En effet pourquoi viendraient-ils à Tunis et qu'y feraient-ils ?

Il n'y a rien ici de préparé pour eux.

Le théâtre n'existe pas car on ne peut appeler de ce nom la salle de l'avenue de France.

Le Casino tant prôné, tant réclamé dort toujours dans les cartons.

Aucun hôtel confortable ayant les commodités, les aménagements nécessaires à un public de choix n'a été créé.

Que fera l'étranger dès sa venue.

Il ne pensera qu'à chercher ailleurs des prévenances et des satisfactions que la Tunisie lui refuse et il partira en faisant partout une propagande opposée à celle que fait le Comité d'Hivernage.

Avant de faire appel à l'étranger préoccupez-vous de lui trouver des appartements de luxe et des distractions appropriées à ses goûts et à ses habitudes. La réussite est à ce prix.

FÉLICITATIONS

Nos félicitations aux commissaires Maire, Lephailé et Boutourye qui viennent d'être faits officiers du Nichan après un très court séjour en Tunisie ce qui prouve combien leurs services sont appréciés de leur chef.

BIR-KASSA

La Cie du Bône-Guelma informe le public que l'administration tunisienne a approuvé sa proposition tendant à ouvrir un arrêt à Bir-Kassa, sur la ligne de Zaghuan qui fonctionnera dans les mêmes conditions que les autres arrêts du réseau tunisien voie étroite.

IMPORTANTE GARNISON

La Banque de Tunisie a droit à toutes les félicitations pour l'empressément qu'elle a mis à offrir les locaux dont elle disposait à Hammam-El-Lif pour loger les troupes.

Le bourg d'Hammam-El-Lif, l'œuvre personnelle de M. Hackemberger sera, sous peu, non seulement une station balnéaire de premier ordre mais encore, ce qui ne gâtera rien, une importante ville de garnison.

Le centre du commandement avec un général et son état-major, 2000

hommes d'infanterie légère avec 36 officiers, une batterie d'artillerie et plusieurs officiers, sans compter les familles de tous les officiers mariés, voilà certes un fort contingent de monde appelé à donner une vigoureuse impulsion au développement d'Hammam-El-Lif, dont les maisons poussent comme des champignons en ce moment.

On nous prie de demander à l'honorable directeur de la sûreté si le bureau de police d'Hammam-El-Lif se trouve dans certain café de la localité et si c'est là qu'il faut aller chercher l'agent lorsqu'on a besoin de son ministère ?

LA MORT DE FÉLIX FAURE

Au moment du tirage, une douloureuse nouvelle nous arrive : M. Félix Faure, Président de la République Française, est mort, hier soir, à dix heures, à la suite d'une attaque d'apoplexie.

Nous adressons à la famille éplorée du Président de la République l'hommage de nos condoléances attristées.

AUX SOURDS. — Une dame riche, qui a été guérie de sa surdité et de bourdonnements d'oreille par les Tympan artificiels de L'INSTITUT, a remis à son institut la somme de 25,000 francs afin que toutes les personnes sourdes qui n'ont pas les moyens de se procurer les Tympan puissent les avoir gratuitement. S'adresser à L'INSTITUT, "LONGCOTT," GUNNERSBURY LONDRES, W.

Spectacles et Concerts

CONCERT MONTE-CARLO

ANCIEN CHAPITRE

MM. Sirand et Sabatier les nouveaux directeurs ont enfin relevé le prestige de cet établissement et en ont fait le rendez-vous de toute la bonne société.

Artistes de premier ordre. — Confortable irréprochable et consommations des meilleures marques telles sont les qualités réunies dans ce coquet concert qui regorge de monde tous les soirs.

Entrée libre.
Restaurant à la carte et à prix fixe
Déjeuners 2 fr.; Diners 2 fr.50
Ouvert toute la nuit.

LE CAVEAU

Le Caveau Tunisien continue la marche de ses succès. Ses membres jamais las créent de nouvelles productions et non des moins bonnes. Ces tentatives qui démontrent une obstination de bon aloi et une énergie peu communes, méritent d'être encouragées.

La représentation donnée la semaine dernière au théâtre municipal a été des meilleures et l'interprétation a été aussi bonne qu'elle pouvait l'être.

Mais puisque les membres du Caveau nouveaux « Roger Bontemps » essayent de ressusciter la gaité française, pourquoi ne donneraient-ils pas des auditions, de temps à autre, à l'hôtel des sociétés françaises qui, ainsi, justifierait son nom ?

Il nous semble qu'on ne saurait leur refuser ce local auquel ils ont tous les droits.

Brasserie du Phénix. — MACHÉRET, propriétaire. — Restaurant à toutes heures. — Salon au premier. — Bière brune et blonde supérieure. — Expéditions dans l'intérieur.

GRAND HOTEL et Restaurant du Casino d'Hammam-el-Lif, ouvert toute l'année.

PIANOS, ORGUES

MUSIQUE ET INSTRUMENTS

F.-J. COTTEAUX

ex-sous-chef de musique au 4^e Zouaves
54, Avenue de la Marine

Entreprise générale pour l'Électricité
Félix DAPOIGNY

20, rue Es-Sadikia, 20 - TUNIS

Téléphones, sonneries électriques, porte-voix, lumière électrique, paratonnerres, moteurs à gaz et à pétrole.

Belge instruit, bonne famille, meilleures références, cherche emploi. Connait placement en Belgique de tous les produits d'Algérie et Tunisie.

Prendre l'adresse au bureau du journal.

RAYMOND VALENSI

Ingénieur-Architecte

22, rue de Russie, 22

Immeubles de rentes -- Construction industrielle et rurale -- Arrosage -- Distribution d'eau, etc., etc.

Plans, Projets, affaires à forfait

RESTAURANT ET CAFÉ

DES NÉGOCIANTS

TUNIS, RUE AMILCAR, N° 9, TUNIS

Cet établissement se recommande par son grand confort et les soins empressés qu'y trouve la clientèle. Le repas soir et matin à 1 fr. 25 ; au cache, par 10 à 1 franc.

Cuisine de choix. Plats abondants et variés

MAGNIFIQUE AFFAIRE

Entre Radès et Hammam-Lif les terrains bordant la plage, entre celle-ci et la voie ferrée, sont à vendre.

Ces terrains allottés par leur propriétaire du n° 1 au n° 162.

Les lots sont desservis par des rues, des avenues, des places de 2.000 mètres carrés environ.

Ces lots ont des contenances variables de 6 à 1.200 mètres environ.

Le prix de chaque lot varie de 0 fr. 30 à 0 fr. 65 centimes le mètre carré.

Le terrain est immatriculé.

Chaque adjudicataire d'un lot devra se clore.

Pour faciliter les acheteurs le propriétaire n'exigera que la moitié comptant.

Une halte sera faite incessamment sur le chemin de fer, de façon à éviter aux locataires le trajet à accomplir depuis la gare de Radès.

S'adresser pour traiter, avenue de France, 22, à M. Levisse ou à M. Piaujard.

Cabinet de Consultations Juridiques

55, Rue Al-Djazira, 55

A. MARÉCHAL, Directeur

ancien principal clerc d'avoué et d'avocat défenseur

Rédaction de mémoires et conclusions. Contrats et actes de procédure. — Représentation en Justice. — Direction de tous

procès. Immatriculations. Bornage. Arbitrage.

TUNIS-HOTEL

12, rue d'Italie, 12

Em. GIRAUD, propriétaire

GRANDE RESTAURANT DE 1^{er} ORDRE

Service à la carte et à prix fixe

Salons pour Familles

Spécialité de Conserves de Gibiers et de Fruits

MÉDAILLE OR ET ARGENT

AGENCE PAYAN

TUNIS. — Rue Es-Sadikia, 12.

Transit international. Service de groupage et réexpéditions pour tous pays. Opérations de douane. Camionnage. Déménagement, Emballage de mobilier. Service des bagages aux arrivées et départs des paquebots.

Vient de paraître

GUIDE ANNUAIRE TUNISIEN

fondé en 1890

par HENRI LE FRANÇOIS

Prix : 6 f. 50 ; en souscription 5 f. 50

Cet ouvrage de près de huit cents pages contient parmi les nombreux renseignements de toutes sortes le tarif complet des Douanes.

Un plan inédit en couleurs de grand format est donné gratuitement à tout acheteur ou souscripteur.

PAVILLON de FLEURS

PASSAGE DE TUNIS

M^{me} A. MEYER

Bouquets et corbeilles pour fêtes et noces, bonbonnières et corsages pour soirées et bals. Couronnes mortuaires en fleurs fraîches. Continuellement grand choix de papiers, bouquets, paniers à fleurs et articles de fantaisie garnis ou non pour cadeaux.

Travail soigné.

Plantes, pots de fleurs et fleurs coupées.

Se recommande pour son bon goût.

Imprimerie Spéciale de la PETITE TUNISIE

10, rue Annibal, Tunis

Le Gérant : EM. LACROIX

Quinquina VINCENT

(Marque déposée)

Vente des vins de l'Archevêché de Carthage
Gros et détail

Expéditions par caisses et par fûts
dans tous les pays

On expédie par colis-postaux dans toute la France du Vin Muscat de l'Archevêché de Carthage.

S'adresser à M. H. VINCENT, négociant en vins,
7, rue du Soudan, près de la Gare française — TUNIS

POUDRE DE RIZ

ADHÉRENTE, INVISIBLE
PARFUM EXQUIS

LA MADONE

VENTE EN GROS :

HUBERT, Parfumeur, à BORDEAUX

DÉPÔT dans toutes les bonnes Parfumeries,
à PARIS, 26, Rue d'Enghien.

Dépôt pour la Tunisie, Tripoli et Malte,
M. Avice à Tunis.

M. H. LE FRANÇOIS informe le public qu'il ne reconnaît aucune dette ni encaissements qui pourraient être faits par son fils.

Le CORSET D'OR. — Madame ABOSSY, 16, rue d'Espagne, Tunis.
Prix modérés.

ASPHALTES

La Maison C. DUMERGUE ET SES FILS a l'honneur d'informer MM. les Ingénieurs, Architectes, Entrepreneurs et Propriétaires, qu'elle est dépositaire des produits de la SOCIÉTÉ CIVILE DE BITUMES ET D'ASPHALTE DU CENTRE et qu'elle se charge de l'application de ses produits dans toute la Régence.

Cabinet de M. ODDO, médecin-dentiste. — Rue des Tanneurs. — Prix modérés.

Musique, Pianos, Instruments

M. DURAZZANO

rue Amilcar

Vente, Échange, Location de Pianos
Accord et Réparation

Représentant des maisons Pleyel, Wolff et Cie, et A. Bord. Seul dépositaire de la maison Boisselot.

100 Pianos pour Locations 100 N.-B. -- Sur les prix de chaque fabricant, la maison Durazzano fait les mêmes réductions que les fabricques.

Tous les pianos sont garantis

36 Mois de Crédit

HYGIÈNE DE LA BOUCHE

Les qualités désinfectantes, microbicides cicatrisantes qui ont valu au Coaltar Saponifié Le Beuf son admission dans les hôpitaux de la ville de Paris, le rendent très précieux pour les soins sanitaires du corps, lotions, lavages des nourrissons, soins de la bouche qu'il purifie, des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc.

Le flacon 2 francs, les 6 flacons 10 francs, dans toutes les pharmacies.

Se défier des contrefaçons

Dépôt : Pharmacie NEE

Vins et Comestibles

GROS — G. MARRILLIÉ — DÉTAIL

Passage de Bénévent

TUNIS

Vin rouge à la bouteille à 0,30 le litre.

Livraison à domicile par paquets de 12

COMESTIBLES FINS
VINS FINS, CHAMPAGNE, LIQUEURS DE MARQUE, ETC.

FEUX D'ARTIFICE

en tous genres

J. PAONESSA, artificier

Fournisseur de S. A. le Bey

et de la ville de Tunis

Prix défiant toute concurrence

22, avenue de la Marine, Tunis

Entreprise de fêtes publiques et privées ; vente et locations d'articles d'illumination, pétards, serpents, soleils, etc. ; figures allégoriques sur commande.

APÉRITIFS, COGNACS & LIQUEURS

- CUSENIER -

" PREMIÈRE MARQUE DU MONDE "

CAVES DE MOGHRANE
Avenue de Paris, 10, TUNIS

VINS EN GROS ET AU DÉTAIL
à 0 fr. 25 le litre.

On porte à domicile par bonbonnes.

Eau-de-vie de vin,
Eau-de-vie de marc., Liqueurs fines
Vin de Chianti, Champagne.

Fonds de modes à céder
pour cause de

départ. — Bonne clientèle. — Prix
demandé : 500 francs comptant.

S'ad. au bureau du journal.

A VENDRE ou à louer à
Maxula-Radès,
belle villa avec jardin, remise, écurie.
S'ad. Villa Jeanne Marguerite.

Demandez dans tous les cafés

LE CUR KINA

APÉRITIF INCOMPARABLE

et

LE CURAÇAO GALLAND

Agent général pour la Tunisie de la Maison Galland :

LÉON SOLET, 16, Avenue de Carthage, Tunis

AVIS AUX MÉNAGÈRES

Exigez la marque du CLOCHER chez vos fournisseurs et vous aurez le meilleur SAVON qui ne brûlera jamais les mains.

Seul agent pour la Tunisie : LÉON SOLET, 16, avenue de Carthage.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

TUNIS — 17, rue d'Espagne, 17 — TUNIS

CHALLANT, JEANNOT & C^{ie}

SPÉCIALITÉ DE CAFÉS GRILLÉS

Thés et Chocolats de premiers choix

G^{de} Blanchisserie de la Résidence

41 et 43, rue Sidi-bou-Mendil — TUNIS

Maison de confiance — la plus ancienne de Tunis

M^{me} J. MIET, propriétaire

LAVAGE, REPASSAGE, GLAÇAGE, RACCOMMODAGE,

TEINTURE et DÉGRAISSAGE

Le linge est pris et rendu à domicile

La Maison est également dépositaire du SAVON marque "Le Chapeau" Cristaux

Sonde "Phénix" et Épingles pour repasseuses

GROS ET DÉTAIL — PRIX MODÉRÉS

ANTICOR BRELAND, CRÈME BRELAND

Les demander chez tous les coiffeurs et les meilleurs cordonniers

L'ANTICOR "BRELAND"

se trouve chez MM. VILLE, coiffeur, avenue de France ; BUA, cordonnier, rue d'Italie ; SEBAG, cordonnier, rue de Rome, 5, et chez les principaux pharmaciens.

Agent général pour la Tunisie : LÉON SOLET, avenue de Carthage.

GRAND PRIX EXPOSITION INTERNATIONALE LYON 1894

HORS CONCOURS, Membre du Jury EXPOSITION INTERNATIONALE BORDEAUX 1895

PLUS DE MAUX DE DENTS!

PAR L'EMPLOI DES

DENTIFRICES

Élixir, Poudre et Pâte

BÉNÉDICTINS

des RR. PP. de l'Abbaye de Soulac

Dom MAQUELONNE Prieur
Inventé en l'an 1373 par le Prieur P. BOURSAUD

Vente en Gros : SEGUIN, BORDEAUX
MAISON FONDÉE EN 1807

VENTE dans toutes les BONNES PARFUMERIES, PHARMACIES ET DROGUERIES.

MAISON à PARIS, 26, Rue d'Enghien.

EXIGER la SIGNATURE DU PRIEUR MAQUELONNE



Dépôt pour la Tunisie, Tripoli et Malte, M. AVICE, place du Tribunal TUNIS

Grandes Brasseries Réunies de Maxéville (Nancy)

DÉPÔT GÉNÉRAL POUR LA TUNISIE

"Brasserie de MAXÉVILLE"

Rue Amilcar — TUNIS

Les Bières de Maxéville, recommandées par toutes les sommités médicales, sont les plus légères et les moins alcoolisées de toutes les bières françaises, (Analyse du Laboratoire municipal de la ville de Paris.)

Expéditions à l'intérieur, en fûts et en bouteilles.

THE PETROLEUM C^y

Batum-Tunis-Malte

Société des Pétroles Russes

Bureaux, 21, rue d'Italie : Entrepôt, rue de Besançon, 25, TUNIS

DRAPERIES ET NOUVEAUTÉS

TAIEB & HAIAT Marchands-Tailleurs
 16, Avenue de France, 16, TUNIS
 Grand choix de Costumes, Pardessus pour enfants et jeunes gens
 chemises, caleçons, mouchoirs, parapluies, cravates, etc.

Cabinet Dentaire

20, rue d'Angleterre — TUNIS

Ouvert tous les jours, de 8 à 11 h. du matin et de 1 à 5 h. du soir
 Les dimanches et jours fériés par rendez-vous

V. PETIT, chirurgien-dentiste

ex-opérateur de la Société dentaire de Paris

Extraction simple... Fr. 2 // Obturation émail... Fr. 3 et 5
 Extraction sans douleur... 5 // — platine et argent 3 et 5
 Nettoyage de bouche... 3 et 5 // Aurification... de 8 à 25
 Appareils partiels ou complets, dents américaines et anglaises
 6 fr. la dent

Dents à pivot or, sans plaque ni chochet... Fr. 12 // Dents sur or... Fr. 15
 Réparation d'appareils... 5 et 6 // Redressement... de 25 à 50

Tous mes appareils dentaires et obturations sont exécutés avec des matières premières de même fabrication et de même valeur que celles universellement employées par tous les dentistes.

Tous mes travaux sont garantis et défient toute concurrence

ÉPICERIE & COMESTIBLES

DÉTAIL DOURA FRÈRES GROS
 25-27, rue des Glaciers — TUNIS

DENRÉES COLONIALES, LÉGUMES SECS, CONSERVES ALIMENTAIRES
 Semoules et farines — Pommes de terre
 Liqueurs ordinaires et de premières marques

Demandez partout LE KINA-BELLOT

ABSINTHE ET AMER CONILH

BELLOT, Distillateur à Tunis

Dépôt général des eaux minérales de VICHY

des liqueurs fines de la maison LAVAINÉ & Co et du Champagne MONTEBELLO

INSTALLATION COMPLÈTE

Cafés, Hôtels, Cercles

COMPTOIRS en ÉTAIN

Grandes facilités de paiement

FERRANDIER, Marseille

Agent général pour la Tunisie, LÉON SOLET, 16, avenue de Carthage, Tunis.

A. GAUVAIN

Dépositaire des produits de la
Maison SAINT FRÈRES
 7, rue Amilcar, 7 — TUNIS

Toiles à voiles et galvanisées — tentes et tapis
 rideaux — toiles et sacs — moquettes —
 chemises — gilets de chasse — espadrilles —
 sangles, ceptain — cordages et ficelles.

BANQUE DE TUNISIE

SOUSCRIPTION ANONYME — Capital 8.000.000
 Siège Social à TUNIS
 OPÉRATION DE LA SOCIÉTÉ
 Encasements et Recouvrements — Avances sur prêts, sur la marchandise et sur hypothèques immobilières ou maritimes — Dépôt à vue et à échéances fixes — Garde de titres. — Prêt de bourse au comptant et à terme sur tous les marchés européens — Emission de chèques et lettres de crédit sur tous pays.
 Souscriptions — Emissions

Droguerie-Herboristerie

PRODUITS CHIMIQUES & PEINTURES

M. CAMISON

8, rue d'Allemagne, 8
 TUNIS

Assortiment complet pour les Ménagères

G^{DE} EPICERIE ORIENTALE

GROS ET DÉTAIL — Rue d'Italie, 24 et 26 — Maison fondée en 1881

Aimé EYRIÈS

Denrées coloniales, Conserves alimentaires françaises et anglaises, Vins fins, Spiritueux
 Liqueurs fines de marque.

Arrivages par tous les courriers de Beurres, Fromages et Charcuterie.
 Demander le Catalogue

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux et Ciments, Briques, Tuiles, Carreaux, etc.
H. BOURRELL

entrepôt

Représentant de la Société FREYDIER, GOUY et Co. de Cruas, bassin du Teil (Ardèche)
 Chaux éminemment hydraulique, Ciment Portland de Grapper

Entrepôts et bureaux : 54, avenue de la Marine, TUNIS.

LE MONDE

Cie Française d'Assurance sur la Vie et contre l'Incendie
 SIÈGE SOCIAL : PARIS, 16, rue Lepeletier
 sous le contrôle de l'Etat

VIE. — Assurances en cas de décès. — Mixtes et à terme fixe. — Assurances en cas de vie. — Rentes viagères immédiates, différées et de survie. — Nues propriétés, etc.

INCENDIE. — Assurances d'immeubles, fermes, mobiliers, marchandises. — Assurances contre la foudre et les appareils à vapeur. — Contre le recours des locataires. — Contre les risques locatifs et les risques du voisinage.

La Compagnie **LE MONDE** opère à primes fixes. Elle assure conjointement les propriétaires et les locataires à une prime inférieure à celle applicable à chacun séparément; la Compagnie affranchit de toute responsabilité les familles et les domestiques des assurés.

Les polices de la Compagnie **LE MONDE** sont acceptées par le **Crédit Foncier de France**.
 S'adresser, pour tous renseignements, à M. G. ATTIA, agent général et inspecteur de la Compagnie,
 Tunis, 25, avenue de Paris.

M. LOUIS FOUBERT

Courtier Maritime et Commercial

TUNIS — 14, Rue Es-Sadikia, 14 — TUNIS

CAMIONNAGE — FORMALITÉ EN DOUANE

Expéditions pour tous pays par grande et petite vitesse

CORRESPONDANTS EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

Service spécial de Déménagements

MAGASINS DE DÉPÔTS

A L'ÉTOILE D'OR

TUNIS. — 20, rue d'Italie, 20. — TUNIS

LE MAGASIN DE L'ÉTOILE D'OR

offre un choix considérable d'articles de bijouterie tels que alliances bagues bracelets boucles-d'oreilles chaînes de montre, colliers, médailles, médaillons, épingles de cravates, etc etc tous ses articles sont soigneusement contrôlés 18 karats. Articles en argent premier titre bracelets bagues, bourses, rond de serviettes, pince à sucre, etc etc.

La maison recommande principalement son choix de haute fantaisie en émail article de la dernière création.

BOULANGERIE MÉRIDIONALE

48, Rue Al-Djazira. — TUNIS

C. FÉBRIER

SPÉCIALITÉ DE PAIN DIOGÈNE

LIVRAISON A DOMICILE

Aux Armes de Saint-Etienne

23, rue Al-Djazira — TUNIS

C. BOURY, Armurier

Armes de chasse et de tir. Articles de chasse

BICYCLETTES des premières fabriques françaises

Appareils de pesage de tous systèmes

Atelier de réparations pour Armes, Bicyclettes, Balances

DÉPÔT DE POUDRES DE MINES et de CHASSE

COMMISSION ET CONSIGNATION

Pierre AUVIN

TUNIS — 33, rue d'Italie — TUNIS

Seul représentant pour la Tunisie des grandes Industries céramiques d'Espagne, Baldosas Incrustadas al fuego, vitrifiées à 2.000°.

DEPOT DES CAOUTCHOUCS

TORRILHON et Co

DE CLERMONT-FERRAND

TUNIS — 18, rue de Constantine, 18 — TUNIS

Tuyaux de retoulement et d'aspiration pour vin, bière, alcool, vinaigre, huile, acide, arrosage et pompes à incendie. — Tuyaux pour gaz, appareils à sulfater, acoustique, etc. — Courroies pour transmission et transporteurs. — Courroies balata; joints, clapets, rondelles, tampons pour pompes. — Cèdre callat, graisseur (breveté s. g. d. g.) feuilles caoutchouc, tonte plombagin dit carbominum, etc. — Balais-raclétoirs (brevetés s. g. d. g.) — Garnitures de roues de tous systèmes. — Tapis pleins et à grilles. — Pneumatique Torrillon (breveté s. g. d. g.) — Le touriste (breveté s. g. d. g.), cercles creux et pleins et tous articles pour la vélocipédie. — Vêtements civils et militaires indécomposables, tabliers de cheval, couvertures, moutons, houzeaux, tubes, etc. — S'adresser MAISON MODÈLE, 7, Avenue de France, Tunis, seule dépositaire pour la Tunisie.

Grande Boulangerie et Pâtisserie Anglaise

24, rue d'Italie

ET GRANDE BOULANGERIE VIENNOISE

3, boulevard de Paris — TUNIS

Spécialité de pain viennois. — Brioches — Croissants — Petits pains pour thé et café — Bonbons — Gateaux — Tartes — Desserts, etc.

Pains de luxe et de ménage — Spécialité de pains anglais — Biscuits — thés fins — Vins fins et liqueurs de premier choix — Petits fours — Fournitures pour soirées — Baptêmes — Mariages et Bals.

VINS DE FRANCE & DE TUNISIE

Rhum Sainte-Lucie

Eaux-de-vie fines de marc et de vin

René DELARUE

14, rue d'Espagne, Tunis

PHARMACIE LYONNAISE

TUNIS — 12, rue d'Italie, 12 — TUNIS

ROSSET-BRESSAND, pharmacien

VIN TONIQUE DES SUFFÈTES

a la Kola, Coca, Phosphate de Chaux

DRAGÉES ANTIANÉMIQUES et ANTISEPTIQUES

DES SUFFÈTES

Ces deux produits, préparés avec les soins les plus minutieux, présentés au public après plusieurs années d'expérience et d'études, sont devenus le traitement par excellence de toutes les personnes affaiblies par les chaleurs. Collophénique, d'emploi certain, pour brûlures et plaies excorées, inflammations de la bouche.

Eaux minérales purgatives, gros et détail
 Lotion végétale pour la conservation de la chevelure
 Expédition de tous produits pharmaceutiques à l'intérieur de la Régence par retour du courrier.

TERMINUS-HOTEL

J. CAILLODS, PROPRIÉTAIRE

TUNIS, Place de la Gare Française, TUNIS

Cet établissement se recommande à MM. les voyageurs, touristes et négociants par son confort, sa situation centrale, son installation et son ameublement entièrement neuf.

CUISINE RECOMMANDÉE — PRIX MODÉRÉS

Comptoir National d'Escompte de Paris

Société anonyme au capital de 100 millions de fr. entièrement versés

AGENCE DE TUNIS

Sous-Agences à SOUSSE et à SFAX, Bureau à GABÈS

Th. PROUST o. *, Directeur des Agences en Tunisie

Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédit, ordres de bourse, dépôts de titres souscriptions et opérations diverses sur titres, lettres de crédit pour voyage, etc.

DÉPÔTS À VUE ET À ÉCHÉANCES FIXES

A vue, 2% — à 2 ans, 2 1/2% — à 3 ans, 3% — à 4 ans, 3 1/2%

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde de valeurs, bijoux, titres de propriétés, etc.

Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.

Crédit Foncier et Agricole d'Algérie

Société anonyme. Capital : 30 millions

Succursale de Tunis : 8, rue Es-Sadikia

Escompte, recouvrements, ordre de Bourse, avances sur titres, encaissement des coupons, chèques et lettres de crédit.

Dépôts à vue et à échéance fixe : à vue, 2% — 6 mois, 2 1/2 — un an, 3.

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS — SERVICES À GRANDE VITESSE

Ligne hebdomadaire Marseille-Tunis-Sousse-Tunis-Marseille			
Départ de Marseillele	Lundi	midi.
Arrivée à Tunisle	Mardi	7 h. 30 soir.
Départ de Tunisle	Mercredi	4 h. soir.
Arrivée à Sfaxle	Jeudi	4 h. matin.
Départ de Sfaxle	Vendredi	3 h. soir.
Arrivée à Soussele	Vendredi	2 h. matin.
Départ de Soussele	Vendredi	midi.
Arrivée à Tunisle	Vendredi	9 h. soir.
Départ de Tunisle	Samedi	8 h. 30.
Arrivée à Marseillele	Dimanche	8 h. soir.
Ligne hebdomadaire Marseille-Bizerte-Tunis-Malte-Tunis-Bizerte-Marseille			
Départ de Marseillele	Vendredi	midi.
Arrivée à Bizertele	Samedi	8 h. 30 soir.
Départ de Bizertele	Samedi	minuit.
Arrivée à Tunisle	Dimanche	4 h. matin.
Départ de Tunis pour Maltele	Dimanche	3 h. soir.
Arrivée à Maltele	Lundi	9 h. matin.
Départ de Malte pour Tunisle	Lundi	5 h. soir.
Arrivée à Tunisle	Mardi	11 h. m.
Départ de Tunis pour Bizertele	Mercredi	11 h. 30.
Arrivée à Bizertele	Mercredi	4 h. 30 soir.
Départ de Bizerte pour Marseillele	Mercredi	10 h. 30.
Arrivée à Marseillele	Vendredi	7 h. matin.

AVIS IMPORTANT

MM. les Voyageurs sont instamment priés de retirer leurs billets de passage au bureau de Tunis.
 L'enregistrement des bagages a lieu à Tunis-Port et cesse une heure avant celle fixée pour le départ.
 Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence de la Compagnie Générale Transatlantique 18, rue Es-Sadikia.

C^{IE} DE NAVIGATION MIXTE

C^{IE} TOUACHE — Service postal français — Agence de Tunis

Service régulier à grande vitesse entre la France, l'Algérie et la Tunisie, la Tripolitaine et le Maroc

Transport de passagers, de dépêches et de marchandises

ARRIVÉE DE MARSEILLE, tous les vendredis, à 3 h. 15 matin.

» DE LA COTE TUNISIENNE (Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Mehdia, Monastir, Sousse), tous les dimanches à 8 h. 30 matin.

» A MARSEILLE, tous les mercredis, à 3 h. 45 matin.

DÉPART DE MARSEILLE POUR TUNIS, tous les mercredis, à midi.

» DE TUNIS POUR MARSEILLE, tous les lundis, à midi 30.

» DE TUNIS POUR LA COTE TUNISIENNE (Sousse, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli), tous les samedis, à 4 h. du soir.

La Cie accepte avec connaissements directs les marchandises à destination de Toulon, Cannes, Nice, Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Saint-Nazaire, Le Havre, Rouen, Paris, Dunkerque, Anvers, Rotterdam, Amsterdam, Londres, la Chine, la Cochinchine, l'Australie, la Nouvelle-Calédonie, et de tous les points desservis par la Compagnie des Messageries Maritimes.

Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis

3, rue d'Allemagne.

L'Agent principal, J.-B. PÉDELUPÉ.

Compagnie Algérienne

SOUSCRIPTION ANONYME

ap. 15.000.000 entièrement versés

Comptoir de Tunis

Avenue de France

Escompte — recouvrements — avances sur titres et marchandises — chèques et lettres de crédit sur tous pays — encaissements de coupons — ventes et achats sur garde titres.

Intérêt bonifié aux déposants de fonds 2 0/0 - Bons de caisse - bons trois ans et deux ans, 3 0/0 - bons à un an et quatre ans, 3 1/2, 0/0 - bons à cinq ans, 4 0/0.



LA Garantie Fédérale

Société d'Assurances mutuelles à cotisations fixes contre la MORTALITÉ DU BÉTAIL et des Chevaux

38, Rue des Bourdonnais, PARIS.

La plus importante société d'Assurances contre la mortalité des animaux.

Pour demandes d'agences, s'adresser à la Direction Générale à Paris ou à M. BAILLY, médecin-vétérinaire, Directeur pour la Tunisie.

Bureaux, 13, rue d'Allemagne.